

année redoublée, comment puis-je l'expliquer sur le cv

Par **amazigh**, le 24/12/2023 à 12:18

Bonjour à toutes et à tous

je dirige vers vous pour solliciter votre aide

je suis étudiant en L2 génie civil et donc je suis redoublé sur cette année, cependant je voulais faire un stage opérationnel, mais le souci sur le CV, je ne sais pas trop comment mettre ou justifier que je suis redoublé

mais les raisons de redoublement, c'est ; j'étais défaillant sur un module, mais sur le bulletin marquait (absence justifiée), aussi à cause de mon niveau d'anglais, mais sachant pendant ce temps, j'ai bien travaillé pour améliorer mon niveau d'anglais

en effet, je vous demande humblement de m'aider bien structuré mon CV dans cette partie ainsi que les réponses sur une question de part de recruteur, en cas d'un entretien éventuelle

Par **Lorella**, le 27/12/2023 à 13:17

Bonjour,

Evitez de noter dans votre CV redoublement. Préférez Année non validée.

En entretien, évitez de vous apesantir sur la question. Indiquez que vos notes en ... étaient en-dessous de la moyenne. Pas besoin de dire que vous étiez absent, sinon on va vous demander pourquoi. Il faut éviter de rentrer dans des questions pourquoi. Cela va vous déstabiliser.

Si les notes dans les matières concernées sont insuffisantes, cela n'aura peut-être pas de conséquences pour le stage.